



Le SE-UNSA 80 n'appelle pas à la grève du 5 décembre

La position du SE-UNSA sur les rythmes scolaires est claire et ne varie pas selon le contexte contrairement à d'autres.

Au SE-UNSA, nous ne demandons pas une réécriture du décret qui laisserait à chaque collectivité territoriale la possibilité de choisir si elle opte pour la semaine de 4 jours et demi ou si elle reste à 4 jours.

Nous pensons, comme une très grande partie des enseignants des écoles, que ces cinq matinées sont bénéfiques pour les élèves et en particulier pour ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

Dès le début de l'année scolaire, les médias se sont faits les porte parole des opposants à la semaine de 4 jours et demi en ne mettant en avant que les communes dans lesquelles les difficultés d'organisation des TAP en particulier étaient les plus importantes, laissant à penser que ces nouveaux rythmes scolaires étaient une catastrophe voire dangereuse pour les élèves.

Aujourd'hui, avec un peu de recul et la prise en compte des situations dans lesquelles il n'y a pas de contestation mais où les parents, les enseignants, les élus locaux et principalement les enfants sont satisfaits, la perception de ce dossier est en train d'évoluer.

Le SE-UNSA n'en disconvient pas, il existe des endroits où les projets d'organisation de la semaine sont complètement inappropriés et où l'absence de dialogue ne peut que déboucher sur des conflits.

Une grande difficulté pour les communes rurales qui devra être solutionnée dans l'intérêt des élèves, est celle générée par les transports scolaires que le Conseil Général n'entend pas, pour l'instant, modifier.

C'est véritablement un sujet sur lequel les différents partenaires vont devoir accepter de modifier les pratiques actuelles.

Faire grève le 5 décembre c'est s'opposer au retour à une semaine de 4 jours et demi. Sans nier les difficultés sur ce dossier, le SE-UNSA privilégie une démarche constructive.

La grève peut bien entendu être un moyen d'action mais, dans ce contexte des rythmes scolaires, pour être efficace elle doit être locale. Pour faire reculer une collectivité territoriale qui ne veut rien entendre, une grève nationale qui mêle plusieurs sujets ne servira pas l'efficacité locale.



**Syndicat des enseignants-Unsa
de la Somme**
4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS
Tél : 03.22.92.33.63 Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>





La profession enseignante s'est majoritairement mobilisée ces dernières années en amenant l'opinion publique à la soutenir sur l'enjeu de la réussite des élèves.

Aux côtés des équipes sur le terrain, les militants du SE-UNSA sont là pour les aider et faire entendre leur voix.

Le SE-UNSA est depuis le début aux côtés des enseignants pour les aider dans la mise en place la plus satisfaisante possible des nouveaux rythmes scolaires, dans le respect de tous les interlocuteurs, en favorisant la concertation et le dialogue plutôt que l'opposition systématique.

Pour autant, si cette concertation n'aboutit pas, il engagera les enseignants dans des actions de protestation pouvant aller jusqu'à la grève.

Le SE-UNSA a milité depuis des mois pour l'ouverture des discussions métiers en portant de façon argumentée l'ensemble des problématiques auprès du ministère. Dix chantiers s'ouvrent enfin. Sans naïveté mais sans tirer de conclusions prématurées, le SE-UNSA participera à chacun de ces groupes de travail et portera ses exigences.

Le recours à la mobilisation ne doit évidemment pas être exclu mais cette question se posera lorsque le ministre aura donné ses arbitrages sur chaque sujet à la mi-décembre. La mobilisation pourra s'avérer nécessaire.

Une journée de grève, c'est précieux : ça ne se gaspille pas !

La grève n'est ni le premier, ni le seul moyen d'action. Renoncer à une journée de salaire ne doit pas être utilisé à la légère et démultiplié à l'infini. Avec le SE-UNSA, les enseignants des écoles ont décroché l'ISAE dans un contexte budgétaire difficile. Ce n'est pas pour la voir partir en fumée et la financer eux-mêmes en faisant cadeau de leur journée de salaire. Une journée de salaire, ça compte !

Dans l'immédiat, alors que les discussions sont ouvertes dans les différents chantiers-métiers, et alors que des mesures positives annoncées ont commencé à se concrétiser (plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de 3 ans, augmentation du ratio hors classe, versement de l'ISAE...) un appel à la grève le 5 décembre prochain risque de couper notre profession de l'opinion publique et d'empêcher les avancées.

C'est pourquoi, déterminé à être utile, le SE-UNSA 80 n'appellera pas à la grève le 5 décembre.



Syndicat des enseignants-Unsa
de la Somme

4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS
Tél : 03.22.92.33.63 Fax : 03.22.92.50.51

80@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/80/>

